



ANNEXES DE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS

NOM DE L'OPERATION

SAINT ALBAN LEYSSE

Construction d'un village
d'entreprises

Route de la Féclaz
73230 SAINT-ALBAN-LEYSSE

PHASE	INDICE	DATE	RÉDACTEUR	RESPONSABLE
PC	0	18/11/2025	AB	MDu

MAITRE D'OUVRAGE

PARIS PROPERTIES DEVELOPPEMENT

7 rue de l'Amiral d'Estaing
75016 PARIS

ARCHITECTE

ARCHIGROUP

411 Allée des Noisetiers
CS 61710
69773 LIMONEST Cedex



AMO ENVIRONNEMENT

INSPIRE

411 Allée des Noisetiers
69760 LIMONEST



Siège social : 411, allée des Noisetiers CS 61710 - 69773 Limonest Cedex

04 78 66 48 50 – inspire@inspire-env.fr - www.gd-air.fr
SAS au capital de 40 000 € - RCS Lyon 937 804 409 - Code APE 7112B



HISTORIQUE DES VERSIONS

Indice	2		Date	
Indice	1		Date	
Indice	0	Création du document	Date	18/11/2025

TABLE DES MATIÈRES

HISTORIQUE DES VERSIONS	2
TABLE DES MATIÈRES.....	2
1. ANNEXES OBLIGATOIRES.....	3
1.1. ANNEXE 4 – PHOTOGRAPHIES.....	3
1.2. ANNEXE 7 – SITUATION DU PROJET PAR RAPPORT AU RESEAU NATURA 2000	5
2. ANNEXE VOLONTAIRE – ANNEXE 1 – ANALYSE ENVIRONNEMENTALE DU SITE, CARTOGRAPHIES.....	6
2.1. SENSIBILITE ENVIRONNEMENTALE DE LA ZONE D'IMPLANTATION ENVISAGEE.....	6
2.1.1. Zones naturelles d'intérêt écologique	6
2.1.2. Zone de montagne.....	7
2.1.3. Zones d'arrêtés de protection Biotope	8
2.1.4. Parcs et préservations locales.....	8
2.1.5. Plan de Prévention du Bruit	9
2.1.6. Zones humides.....	10
2.1.7. Plan de prévention des risques naturels	10
2.1.8. Zone de répartition des eaux	11
2.1.9. Captage d'eau protégé.....	11
2.1.10. Sites inscrits	12
2.2. CARACTERISTIQUES DE L'IMPACT POTENTIEL DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTE HUMAINE	13
2.2.1. Risques technologiques	13
2.2.2. Implantation générale du projet.....	13

Le présent document permet d'illustrer l'analyse réalisée pour le Cerfa de demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale.

Les sujets suivent le déroulement du Cerfa.

1. ANNEXES OBLIGATOIRES

1.1. ANNEXE 4 – PHOTOGRAPHIES



Figure 1 : Vue générale aérienne du site



Figure 2 : Photographie 1 (23/10/2024)



Figure 3 : Photographie 2 (23/10/2024)



Figure 4 : Photographie 3 (23/10/2024)



Figure 5 : Photographie 4 (23/10/2024)



Figure 6 : Photographie 5 (23/10/2024)

1.2. ANNEXE 7 – SITUATION DU PROJET PAR RAPPORT AU RESEAU NATURA 2000

Le projet s'implante à Saint-Alban-Leyse, sur une parcelle située à 1,4 km du premier site classé NATURA 2000, au Nord-Est. D'autres sites ont été identifiés au Nord et au Sud-Est à plus d'1,5 km.

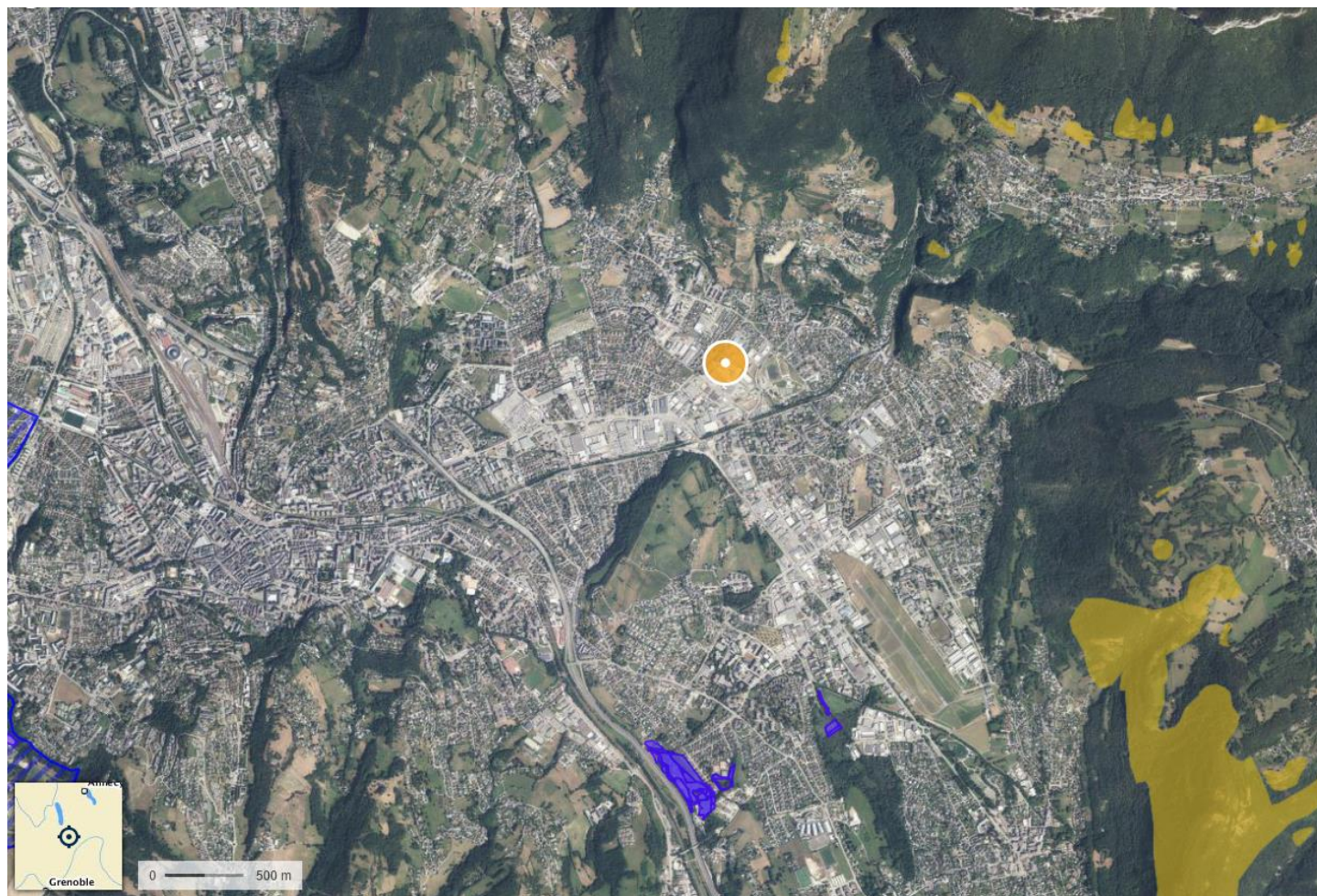


Figure 7 : Cartographie des sites NATURA 2000 (en vert-jaune) et zones de mesures compensatoires prescrites des atteintes à la biodiversité (en bleu) (source : Géoportail)

2. ANNEXE VOLONTAIRE – ANNEXE 1 – ANALYSE ENVIRONNEMENTALE DU SITE, CARTOGRAPHIES

2.1. SENSIBILITE ENVIRONNEMENTALE DE LA ZONE D'IMPLANTATION ENVISAGEE

2.1.1. Zones naturelles d'intérêt écologique

Le projet est implanté à 900 mètres au Sud d'une zone ZNIEFF de type I, et à 2,2 kilomètres au Nord-Ouest d'une plus petite. Une importante zone ZNIEFF de type II se situe au Nord et à l'Est de la parcelle d'implantation, à 600 mètres.

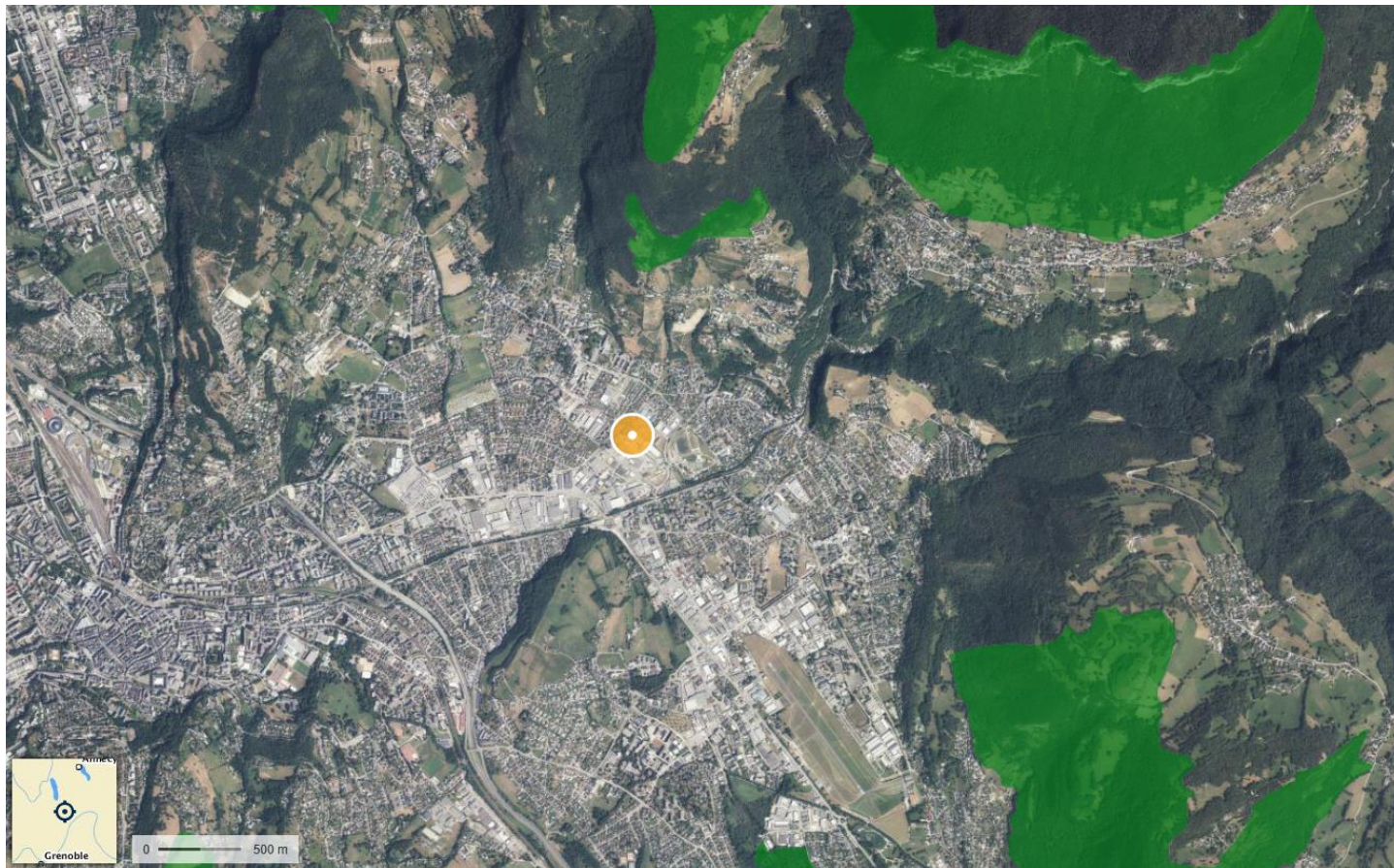


Figure 8 : Cartographie des zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique ZNIEFF, type I (source : Géoportail)

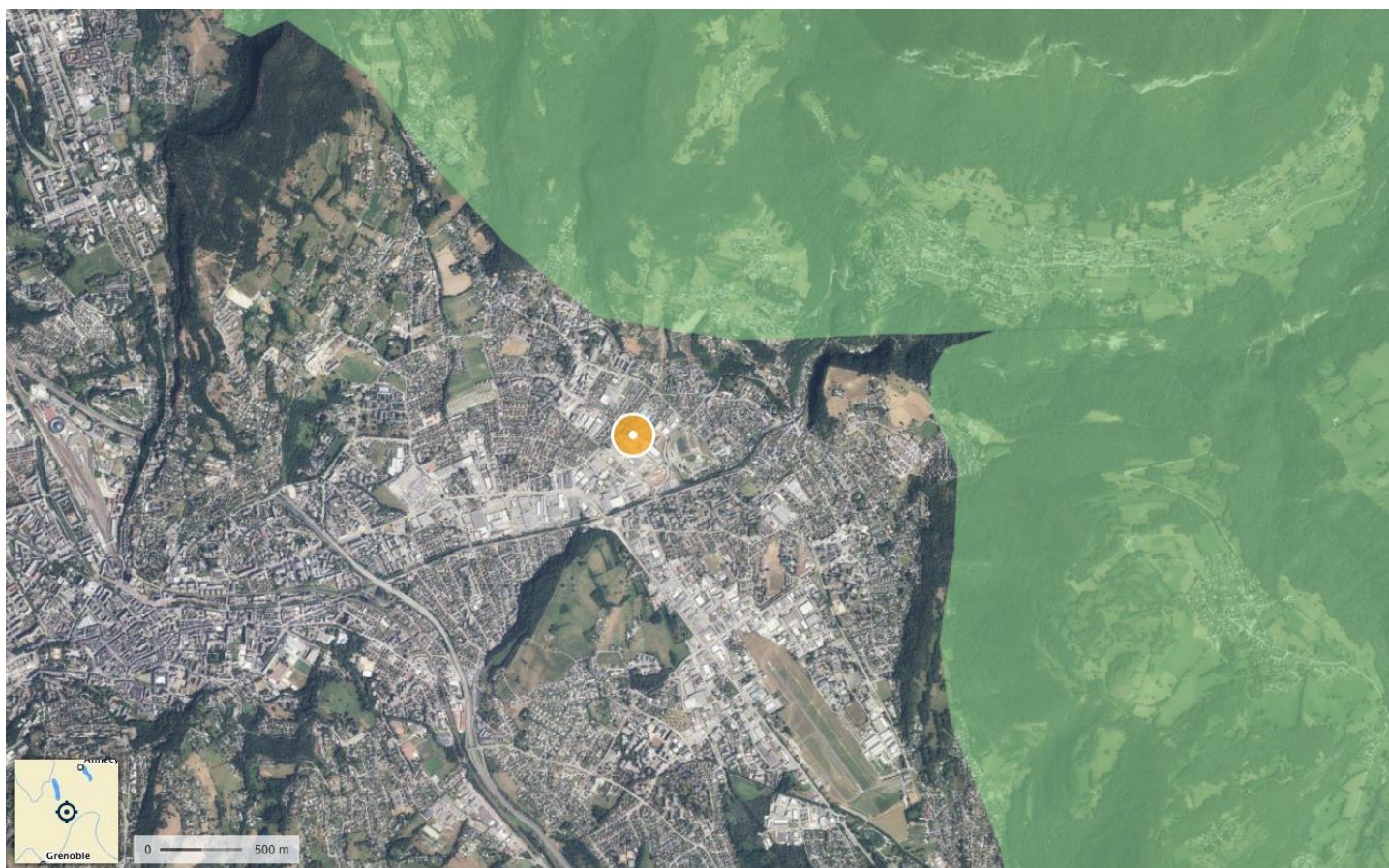


Figure 9 : Cartographie des zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique ZNIEFF, type II (source : Géoportail)

2.1.2. Zone de montagne

La commune de Saint-Alban-Leyse est en dehors du périmètre des zones de montagnes. Elle en reste cependant très proche.



Figure 10 : Cartographie des zones de montagnes (source : Observatoire des territoires)

2.1.3. Zones d'arrêtés de protection Biotope

La parcelle est distante de près de 4 kilomètres de la zone de protection biotope la plus proche.

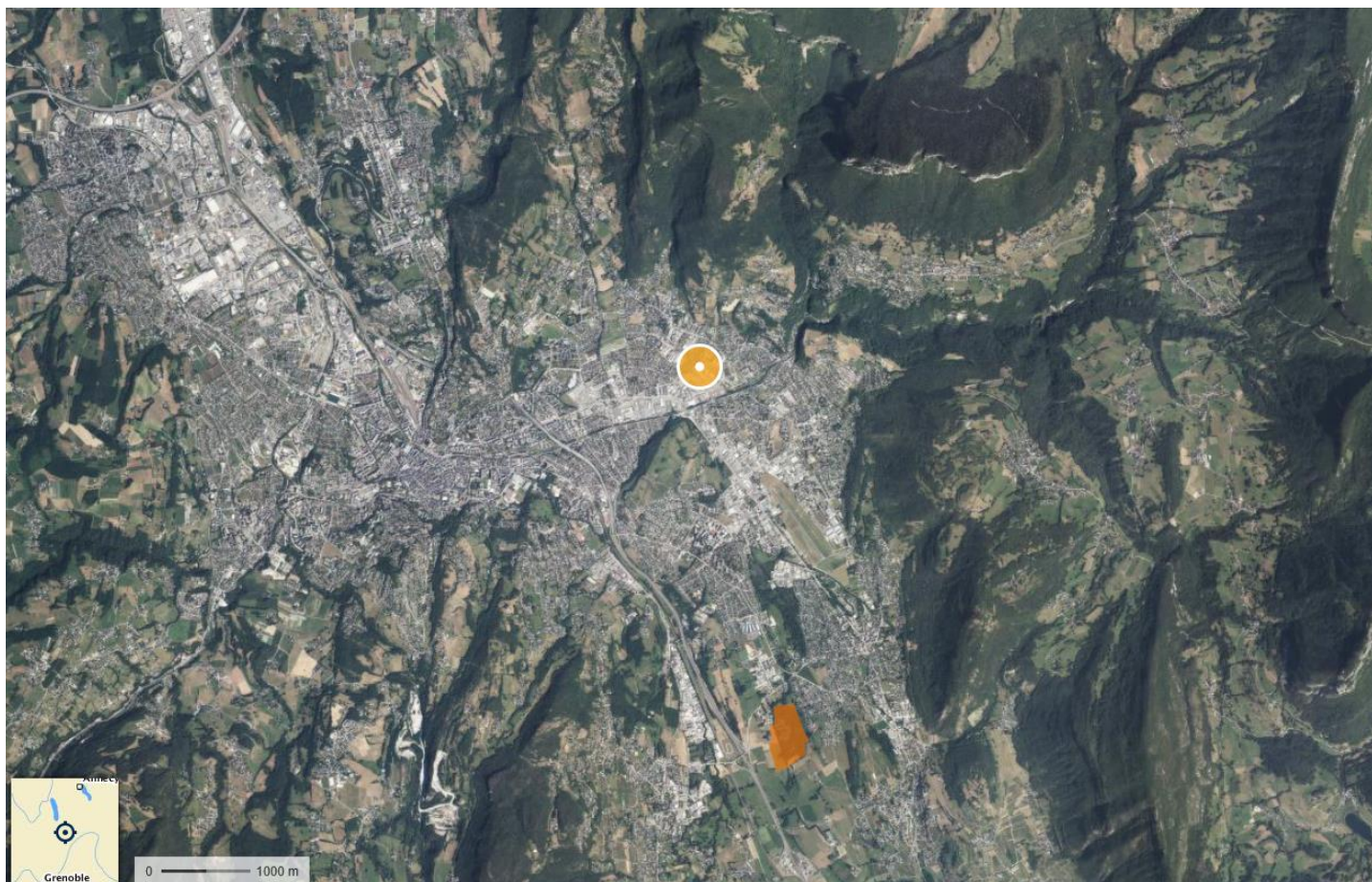


Figure 11 : Cartographie des d'arrêtés de protection biotope (source : Géoportail)

2.1.4. Parcs et préservations locales

Saint-Alban-Leyse se trouve à proximité directe du parc naturel régional du massif des Bauges et non loin du parc naturel régional de la Chartreuse. Le premier se trouve à légèrement plus d'1 kilomètre au Nord-Est de la parcelle et le second à 3 kilomètres au Sud.

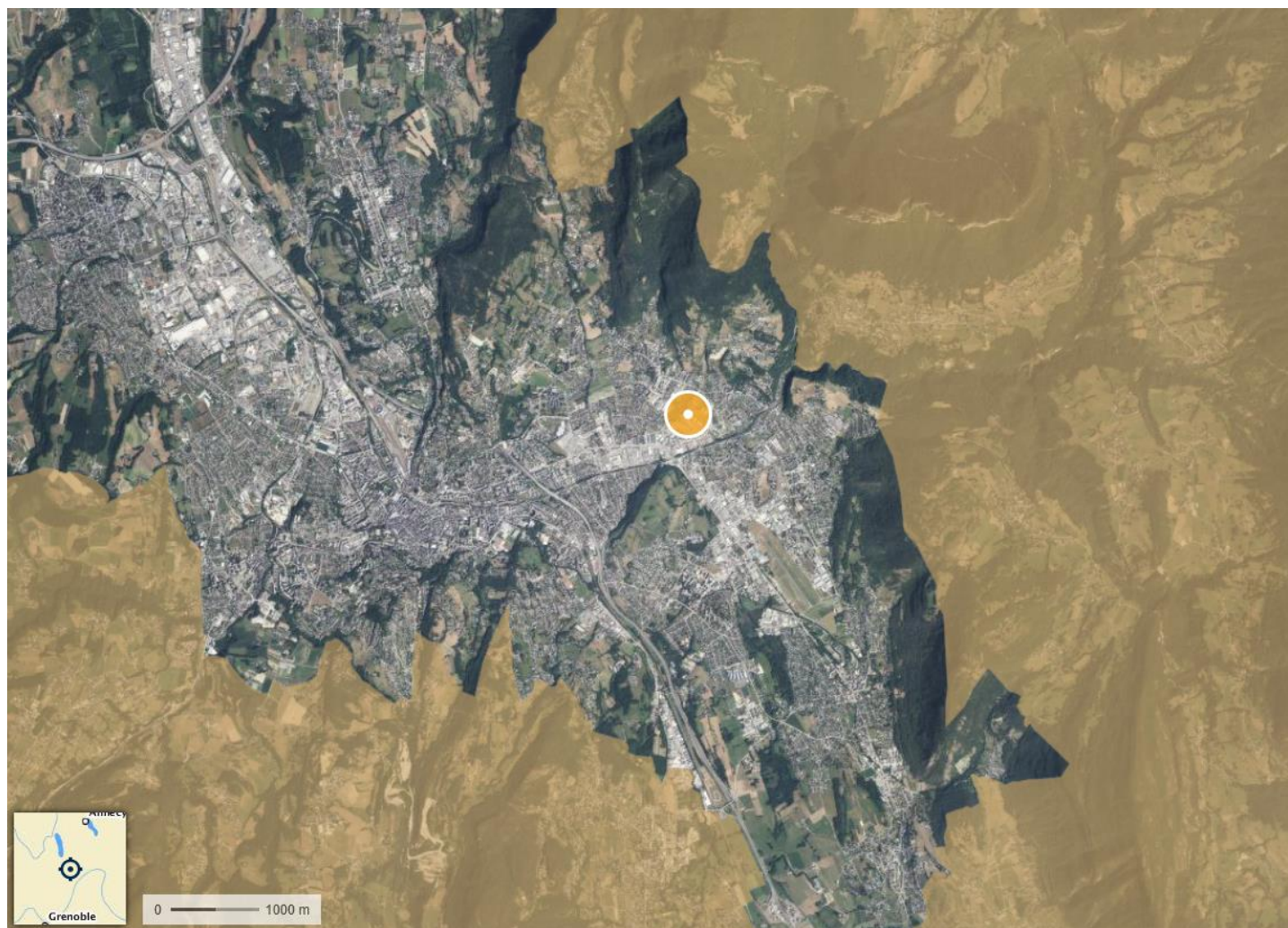


Figure 12 : Cartographie des parcs naturels régionaux (source : Géoportail)

2.1.5. Plan de Prévention du Bruit

La commune de Saint-Alban-Leysse est incluse dans le Plan de Prévention des Bruits de l'Environnement de la Savoie. La parcelle ne fait pas partie d'une zone à affectée par le bruit au sens du classement sonore des voies, hormis en limite parcellaire Sud. Cette voie est catégorisée 4.

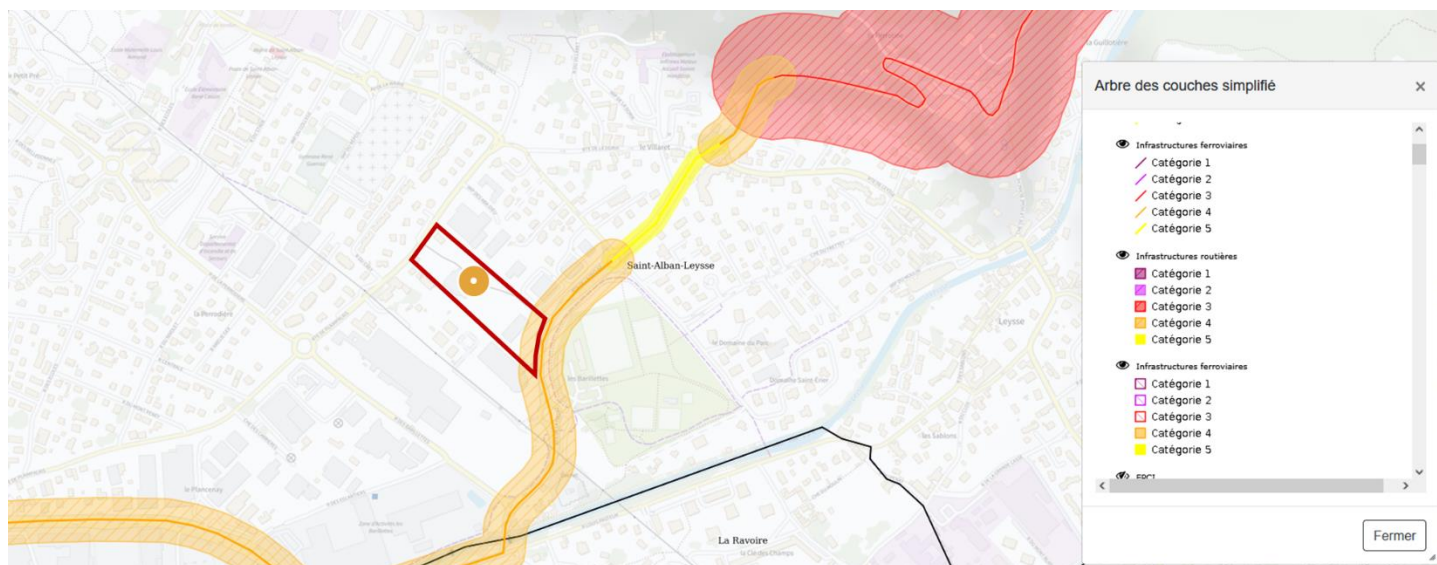


Figure 13 : Classement sonore des infrastructures terrestres (source : DDT de Savoie)

2.1.6. Zones humides

D'après l'inventaire réalisé par la DDT du département de Savoie, aucune zone humide n'a été identifiée sur le territoire de la commune de Saint-Alban-Leyse.

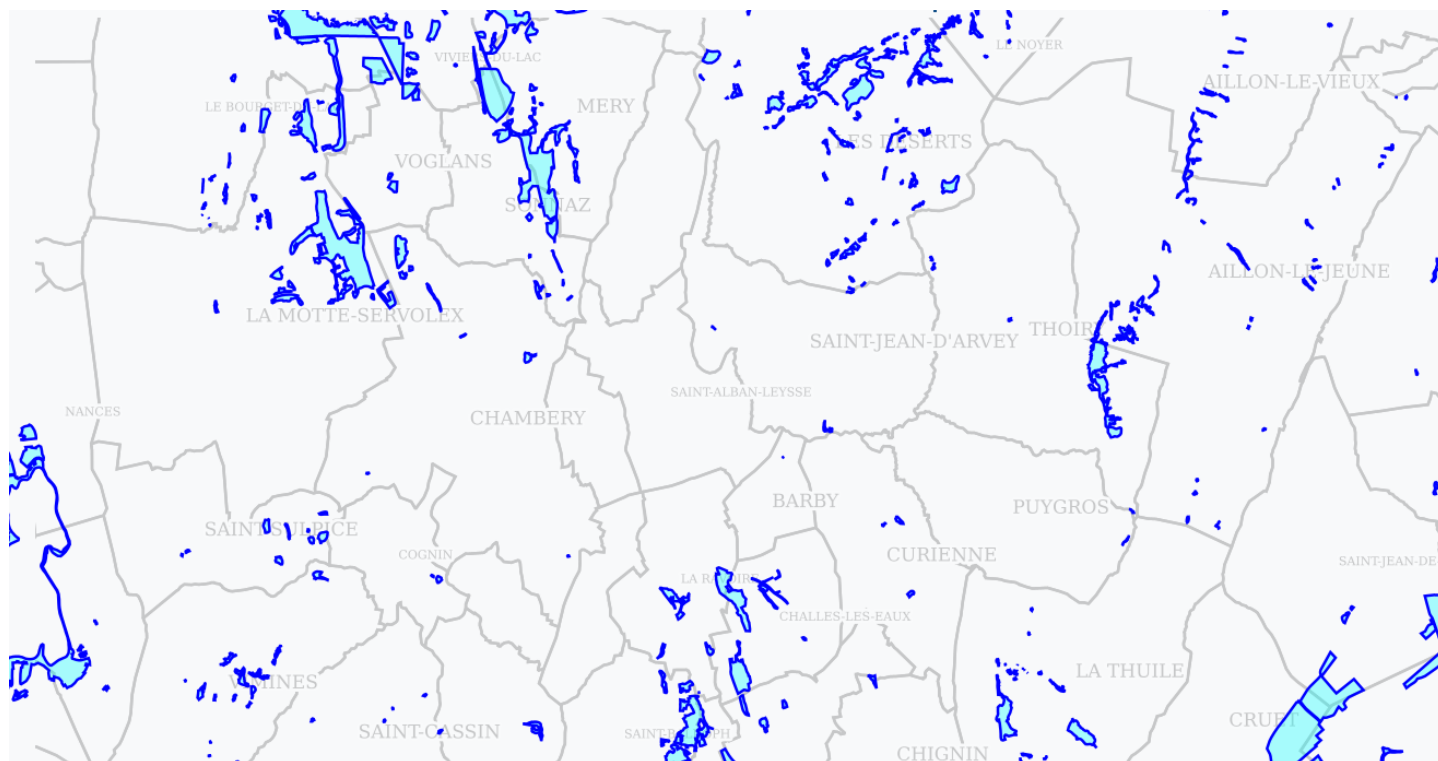


Figure 14 : Inventaire des zones humides (source : DDT de Savoie)

2.1.7. Plan de prévention des risques naturels

La parcelle d'implantation n'est pas concernée par les zones de risques identifiés au PPR.

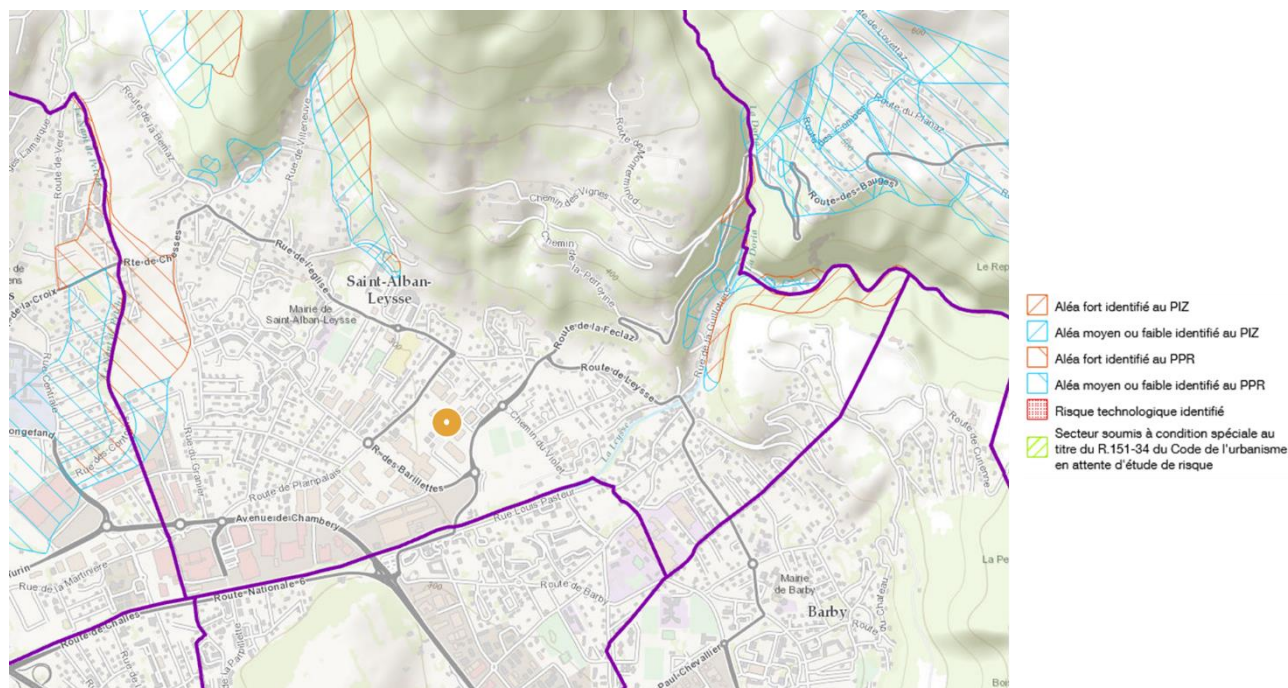


Figure 15 : Plan de zonage des risques (source : PLUi HD de Grand Chambéry)

2.1.8. Zone de répartition des eaux

La parcelle se trouve dans une zone de répartition des eaux dans laquelle la ressource en eau est limitée par rapport à la demande et pour laquelle les prélèvements sont soumis à davantage de réglementations qu'en dehors de ce type de zone.

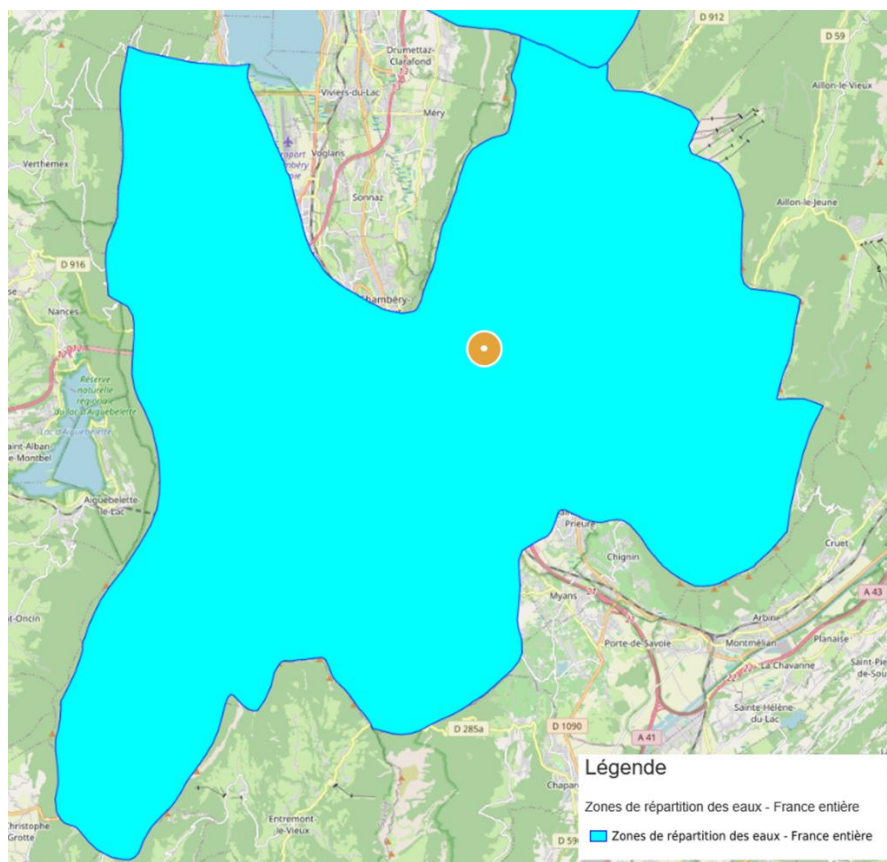


Figure 16 : Carte des zones de répartition des eaux (ZRE) (source : Eaufrance)

2.1.9. Captage d'eau protégé

La parcelle se trouve dans un périmètre de protection des captages d'eau potable de la communauté d'agglomération du Grand Chambéry. Le site se situe au niveau d'une nappe libre non saturée et fait partie d'un périmètre de protection éloigné d'un captage en eau potable.

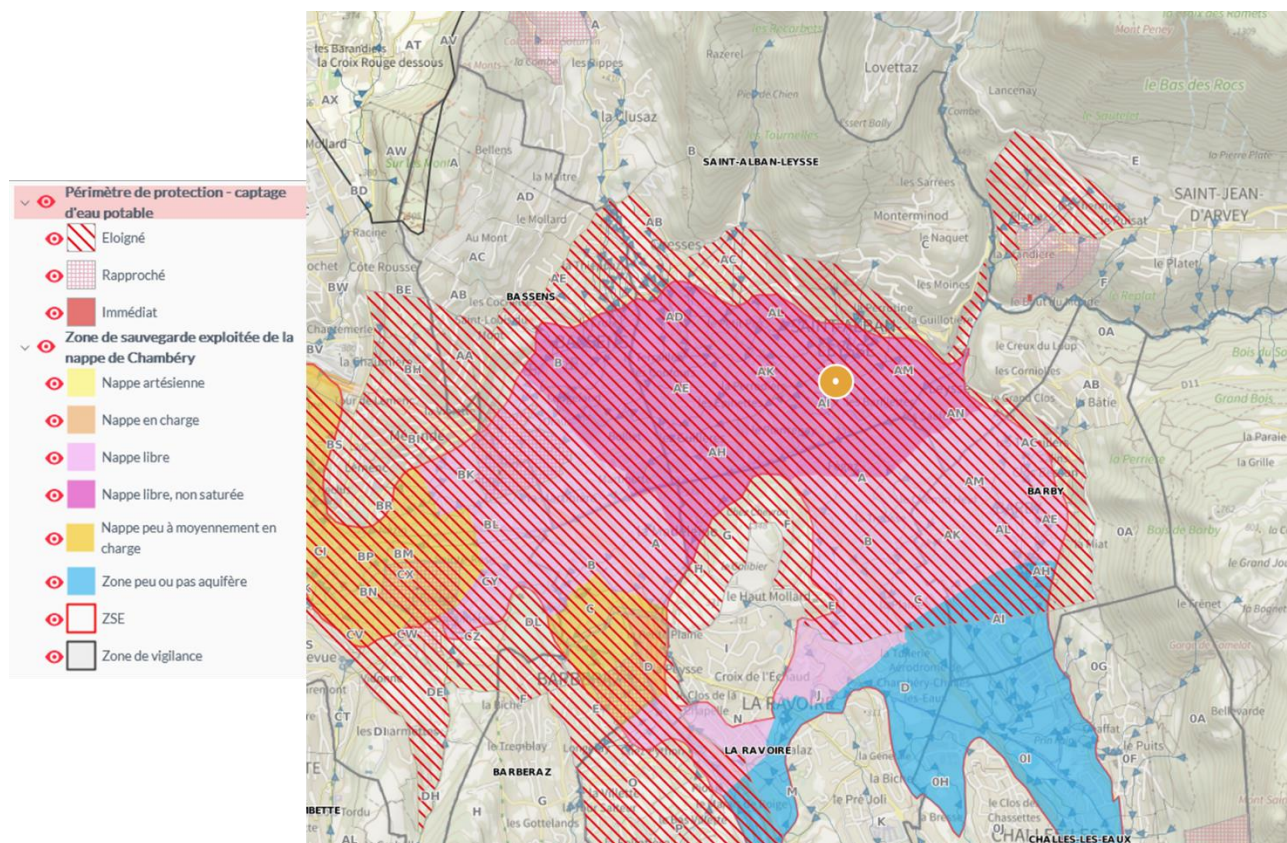


Figure 17 : Cartographie des règles du zonage des eaux pluviales (source : Grand Chambéry)

2.1.10. Sites inscrits

La parcelle ne se trouve pas dans une zone impactée par le classement ou l'inscription d'un site particulier. Le périmètre de protection le plus proche se trouve à 1 km à l'Ouest.

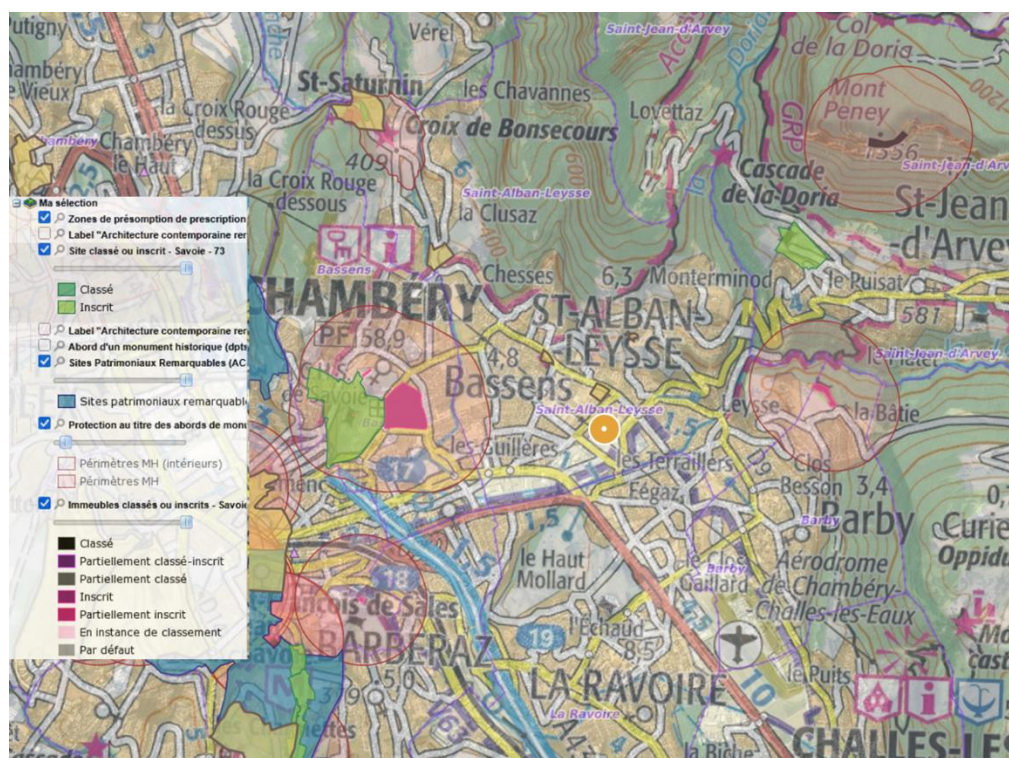


Figure 18 : Cartographie des sites inscrits et classés

2.2. CARACTERISTIQUES DE L'IMPACT POTENTIEL DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTE HUMAINE

2.2.1. Risques technologiques

La parcelle d'implantation se trouve en périphérie d'une canalisation de transport d'hydrocarbures. Aucune canalisation de transport de gaz ou de produits chimiques n'a été recensée dans les environs immédiats.

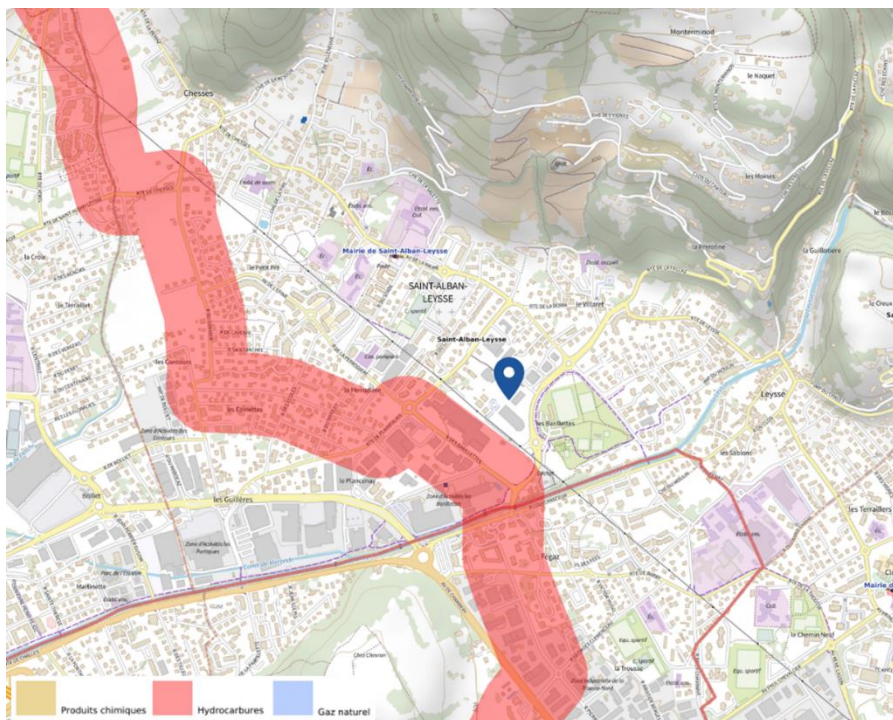


Figure 19 : Cartographie de la localisation des principales canalisations (source : Géorisques)

2.2.2. Implantation générale du projet

La parcelle s'implante à Saint-Alban-Leysses, en zone urbanisée, à proximité de Chambéry au Sud-Ouest, encadrée par deux massifs montagneux, tous deux protégés au sein de parcs naturels régionaux. L'autoroute A43 se trouve à proximité, reliant Lyon à Modane, en passant par Chambéry.

